

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-TROIS MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 17 mai 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BEREHEL, Yvon BERHAULT, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, David BURLLOT, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Thierry GAUVRIT, Alain GENGE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, Franck HYVERNAGE (*suppléant de Jean-Luc COUPELLAN, absent*), Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Marc LE GUYADER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Christophe MARCHAND (*suppléant de Nicole DROBECQ, absente*), Caroline MERIAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Camille CAURET donne pouvoir à René LE BOULANGER,
- Catherine DREZET donne pouvoir à Nathalie BEAUVY,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à David BURLLOT,
- Christelle LEVY donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Thierry ROYER donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Michel VIMONT donne pouvoir à Catherine LELIONNAIS,
- Pierre-Alexis BLEVIN, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Anne-Gaud MILLORIT

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Nadine L'ECHELARD

Délibération n°2023-069

Membres en exercice : 69 Présents : 57

Absents : 12

Pouvoirs : 8

AFFAIRES GENERALES COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président doit rendre compte des délibérations prises par le Bureau dans le cadre des délégations accordées.

Vu la délibération n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations octroyées au Bureau par le Conseil communautaire,

Après cette présentation :

Le Conseil communautaire prend acte des délibérations prises par le Bureau le 11 avril 2023 :

– Procès-verbal du Bureau communautaire

- Délibération n°2023-038 – Procès-verbal du Bureau communautaire du 14 mars 2023 – Approbation.

– Domanialité

- Délibération n°2023-039 – Affaires générales – Mise en vente sur AGORASTORE (site de vente aux enchères en ligne) du matériel utilisé par le service espaces verts et arrivé en fin de vie :
 - Camion Renault Mascott – 1^{ère} mise en circulation le 2 mai 2001 – Prix de départ à 4 000 €,
 - Hydrocureuse Renault – 1^{ère} mise en circulation le 2 juillet 2007 – Prix de départ à 15 000 €.

– Conventionnement

- Délibération n°2023-040 – Convention de partenariat 2023-2024 avec la société EcoCO2 pour la mise en place du programme de sensibilisation des élèves de maternelles et de primaires sur la transition énergétique « WATTY à l'école ».

– Finances et comptabilité

Délibération n°2023-041 – Octroi de la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt n°145121 d'un montant de 489 684,80 € (soit 244 842,40 €) souscrit par la SA HLM « La Rance » auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour l'acquisition en VEFA de 12 logements locatifs sociaux à Erquy.

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

30 MAI 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

De la publication le

1 JUIN 2023

1 JUIN 2023


Vice-Président
Par délégation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale